

PROVINCES

provinces.union@sonapresse.com

Tchibanga : paiement des allocations

DEPUIS hier, les Gabonais économiquement faibles vivant avec un handicap et résidant dans le chef-lieu de la Nyanga passent à la caisse.

Lung MOUSSAVOU
Tchibanga/Gabon

LA Caisse nationale d'assurance maladie et de garantie sociale (Cnamgs) procède, depuis hier, à Tchibanga, au paiement, par bons de caisse, de l'allocation annuelle aux assurés économiquement faibles vivant avec un handicap, préalablement enregistrés par les services des Affaires sociales. Pour le poste comptable de Tchibanga, 106 personnes sont

passées hier à la caisse, sur un total de 242 répertoriées à Massanga. C'est une action de solidarité nationale, au titre du décret n° 226/PR/MP SS N du 23 juin 2014, déterminant les modalités d'attribution des filets de protection économique et des revenus solidaires en République gabonaise, dont font partie les Gabonais vivant avec un handicap.

Seulement voilà : depuis 2017 et 2018, le paiement de cette allocation s'était quelque peu "déshumanisé". Des voix s'étaient fait entendre pour fustiger la concentration des guichets de paiement à Tchibanga. Ce qui contraignait les autres bénéficiaires, vivant loin du chef-lieu de la province, à parcourir de longues distances.

Le cas des usagers de Ndingi (Haute-Banio) qui parcourraient 200 km dont 90 km par



Photo: M. LUNG M

Le paiement des allocations aux GEF vivant avec un handicap a commencé hier à Tchibanga.

voie fluviale – et autant pour le retour – pour aller toucher la modique somme de 75 000FCFA. Outre les risques, il fallait souvent prévoir les frais d'hébergement et de res-

tauration.

Mais cela n'est plus qu'un lointain souvenir, car les choses sont rentrées dans l'ordre. Le retour au paiement délocalisé dans l'ensemble des départe-

ments de la province nynoise a été vivement salué.

À noter que pour toute la province de la Nyanga, près de 480 personnes sont concernées par cette allocation.

Oyem : Antoine Ovono Eyi, nouveau chef de regroupement des villages Alene Essong

Gérard Minko
Oyem/Gabon

LE notable Antoine Ovono Eyi est le nouveau chef de regroupement des villages d'Alene Essong dans le canton kyé, département du Woleu, dont il est natif. Cet enseignant de formation succède, à ce poste, à Gabriel Mba Eyi, démissionnaire. Il a pris ses fonctions dernièrement, à la faveur d'une cérémonie présidée par le préfet du département du Woleu, Elie Nziengui. Cérémonie à laquelle prenaient également part le chef de canton Emmanuel Bibang Mengome, et le président du Conseil du département du Woleu, Désiré Owono Ndong. Le nouvel auxiliaire de commandement a promis d'assumer, avec rigueur et efficacité, les missions qui lui sont dévolues. Pour cela,



Photo: Gérard Minko

M. Ovono Eyi, installé par le préfet Elie Nziengui..

il a invité ses administrés à œuvrer, avec lui, au rayonnement de leur regroupement des villages. Dans ses conseils d'usage, le préfet a invité le chef Ovono Eyi à la "neutralité politique" pour mener à bien sa mission. "Vous êtes le chef de tout le regroupement et non d'un clan ou d'une famille." lui a-t-il lancé. Père d'une nombreuse famille, le promu est né.

Lebamba : les responsables des communautés étrangères reçus par le préfet

L'ÉCHANGE jugé courtis a été dominé par des sages conseils de la première autorité départementale, Euloge Parfait Mombo Moukaga à ses hôtes.

Gloire Junael MOUBEDI BIGOGO.
Lebamba/Gabon



Photo: Bigogo

Photo de famille après la rencontre.

LES responsables des communautés étrangères vivant à Lebamba ont été reçus, dernièrement, par le préfet du département de la Louetsi-Wano, Euloge Parfait Mombo Moukaga. But de cette rencontre : présenter leurs civilités à l'autorité départementale et lui faire part de leurs difficultés au quotidien. Notamment celles rencontrées dans l'exercice de leur métier de commerçant, qu'ils exercent pour la plupart. Pêle-mêle, ils ont cité : l'accès difficile à obtenir des documents administratifs comme la carte

de séjour et d'autres papiers les autorisant à mener leurs activités à Lebamba. Ils ont aussi parlé des taxes et autres amendes jugées trop lourdes qu'on leur inflige constamment. Tel le déplacement jusqu'à Mouila, loin de Lebamba, pour s'acquitter des infractions relevées lors des contrôles de routine. Alors même que cette opération, disent-ils, peut se faire sur place pour favoriser l'unicité des caisses et tenir compte des délais généralement courts. Pour terminer, ils ont ensuite

remercié le préfet, non sans reconnaître l'hospitalité légendaire des populations de Lebamba, avec qui ils vivent en harmonie depuis des décennies pour certains. Dans sa réponse, Euloge Parfait Mombo Moukaga a salué et apprécié leur démarche, "Je tiens d'abord à vous féliciter pour votre savoir vivre. En effet, en respectant les principes qui fondent l'État gabonais, vous attestez, par votre comortement exemplaire, que vous êtes sociables." a dit en substance le préfet à ses hôtes.